



LA GAZETTE

N°7
janvier 2018

DU THUIT

bulletin municipal de la commune nouvelle du Thuit de l'Oison



EDITO

Chères administrées, Chers administrés,

C'est avec plaisir que je vous retrouve en ce mois de janvier, par l'intermédiaire de cet édito, afin de vous rendre compte de l'action que nous menons, et celle que nous allons mener en 2018, avec l'équipe municipale et ce, à votre service.

Revenons, dans un premier temps, à nos réalisations 2017 :

Le parking de la supérette a été réhabilité,

L'école primaire a été adaptée afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos jeunes du Thuit-Simer. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont fait en sorte que cette rentrée se passe dans de bonnes conditions, elles sont nombreuses et se reconnaîtront.

Toujours à l'école, un des chauffages a dû être remplacé et nous avons terminé la sécurisation de notre école en clôturant les terrains situés derrière le restaurant scolaire.

La 3^{ème} tranche de l'enfouissement des réseaux de la rue Delamarre a été réalisée.

Les chauffages du Campanile et de la mairie ont également dû être remplacés

Nos panneaux d'entrée de bourg ont été remplacés, symbole fort de notre fusion.

L'assainissement en traverse de la Route Départementale 629 entre le Thuit-Signol et Le Thuit-Simer a fait l'objet d'un gros chantier.

Les columbariums et cavurnes ont été installés dans nos cimetières.

Le porche et la façade de l'église du Thuit-Simer ont été restaurés.

Enfin, nous avons assuré l'entretien courant de nos bâtiments communaux et nous avons acquis des matériels divers.

Indéniablement, cette année 2017 fut riche d'investissements, au maximum réalisés par des entreprises de notre village et sans avoir recours à l'emprunt. Tout cela

n'aurait pas été possible sans l'aide financière de nos partenaires que sont le Conseil Départemental, l'Etat, la Région, nos parlementaires que nous remercions chaleureusement pour leur soutien.

Pour 2018, de gros chantiers sont programmés :

La fin de la construction de la médiathèque et son ouverture au public prévue au printemps.

L'agrandissement et la modernisation de l'école maternelle, indispensables pour accueillir les enfants dans des conditions optimales, propices à une scolarité de qualité.

Nous continuerons à travailler sur nos voies douces reliant nos villages : Nous en profitons pour vous informer que ce dossier fera l'objet d'une présentation dans le cadre du festival « Récup'ta planète » axé sur la mobilité le vendredi 16 mars à 20 h 30 à la mairie déléguée du Thuit-Anger. Nous vous y invitons nombreux afin de recueillir vos remarques que nous pourrions intégrer dans le projet initial.

En parallèle et en cohérence avec le dossier des voies douces, il a été créé une commission sécurité routière qui va réfléchir sur : comment transformer notre village en un « village apaisé » en terme de déplacements ?

Et enfin, autre gros dossier, la réalisation de cases médicales à destination des professionnels de santé. La santé de proximité est une priorité communale et nous regrettons que, malgré tous les efforts déployés, nous n'ayons pu avancer à un rythme plus soutenu.

Voilà énoncés tous nos projets pour 2018, si vous voulez en savoir plus, nous reviendrons à votre rencontre pour les développer lors des réunions de «quartiers» dont vous trouverez les dates ci-contre.

Dans l'espoir de vous y rencontrer nombreux, il me reste à vous souhaiter, au nom du Thuit de l'Oison, une année riche de bonheur, de succès personnels et professionnels et d'amour,

M. Le Maire, Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90
En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

Maison de l'eau
www.maison-de-l-eau.fr
Château du Bosc Féré
www.chateau-boscfere.fr
Numéros d'urgences
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Recensement de la population



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Comme annoncé dans la Petite Gazette, nos agents recenseurs vont venir sonner à votre porte entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février.

Merci de réserver un bon accueil à

Arlette
Micheline
Noellä
Éliane
Christine
Ariel



Réunions de quartiers

Les Élus du Thuit de l'Oison viendront à votre rencontre afin d'échanger avec vous :

- Le lundi 16 avril à 18h30
à la Salle des Fêtes «Le Campanile» du Thuit-Anger
- Le mardi 17 avril à 18h30
à la Salle des Fêtes «Jean de la Fontaine» du Thuit-Simer
- Le mercredi 18 avril à 18h30
à la Salle des Fêtes «Philippe AUBIN» du Thuit-Signol

Préparez vos questions et venez nombreux !

LE THUIT
S I M
G E
ANGER
O
DE L'OISON

Se pacser en Mairie est désormais possible

Depuis le 1er novembre 2017 le Pacte Civil de Solidarité (PACS) ne s'effectue plus au TRIBUNAL d'instance mais dans la Mairie de votre Commune ou chez un notaire.

Si vous décidez de le faire en mairie, il vous sera demandé les pièces suivantes :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de moins de 3 mois au jour du dépôt
- Convention signée librement sous-seing privé par les 2 partenaires (cerfa 15726*02)
- Attestation de non-parenté, non-alliance et de résidence commune (cerfa 15725*02)

Vous êtes de Nationalité Étrangère :

- Acte de naissance (- de 6 mois au jour du dépôt) en Français (la traduction devant être réalisée par un traducteur assermenté près d'une cour d'appel).

- Certificat de non PACS et certificat de non inscription au Répertoire Civil à Nantes
- Certificat de coutume précisant la loi personnelle de l'intéressé à demander au Consulat.

Vous êtes sous tutelle ou curatelle

- Attention, votre tuteur ou curateur est tenu de vous assister pour la rédaction de la convention de PACS et devra s'identifier et signer ce document
- Un extrait de la mesure de protection de répertoire civil délivré par la Tribunal d'instance
- Copie de la pièce d'identité du curateur ou du tuteur
- L'autorisation du juge des tutelles, ou, du conseil de famille en cas de tutelle

Vous êtes veuf(s)(ve)(ves)

- Une copie intégrale d'acte de décès de votre précédent conjoint

L'administration change avec le numérique

L'état se modernise et facilite vos démarches en vous proposant d'utiliser les téléprocédures. Simples et rapides ces démarches en ligne vous feront gagner du temps.

Connectez-vous sur le site : <https://ants.gouv.fr> pour réaliser les démarches suivantes :

- Titres d'identité
- Permis de conduire
- Certificat d'immatriculation

À domicile ou en utilisant la borne numérique mise à votre disposition en préfecture ou dans les Maisons de Service et d'Accueil au Public



Le Service Civique

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

Renseignements complémentaires sur : www.service-civique.gouv.fr



Du nouveau dans le TRI

D'ici la fin de l'année 2018, plus de 300 nouvelles colonnes de tri papiers/cartonnettes vont être fournies par le SDOMODE sur l'ensemble de son territoire, dont 10 réparties sur le Thuit de l'Oison. Dès leurs installations nous vous communiquerons un plan de localisation des contenaires.



NOUVEAU

La Poste

Les horaires d'ouverture au public de la poste changent comme suit:

Le lundi de 14 h à 17h

Le Mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Prêt de matériel

Il est désormais demandé aux Associations un chèque de caution de 100 €. pour tout prêt de matériel.

Congés de Printemps

Les vacances se dérouleront comme suit :
du Mercredi 25/04 au dimanche 13/05,

Environnement

Le ramassage des branchages aura lieu aux dates suivantes

Mardi 03 avril

Lundi 16 avril

Lundi 30 avril

Lundi 14 mai

Lundi 28 mai

Lundi 11 juin

Lundi 25 juin

Lundi 09 juillet

Lundi 23 juillet

Lundi 06 août

Lundi 20 août

Lundi 03 septembre

Lundi 17 septembre

Lundi 1er octobre

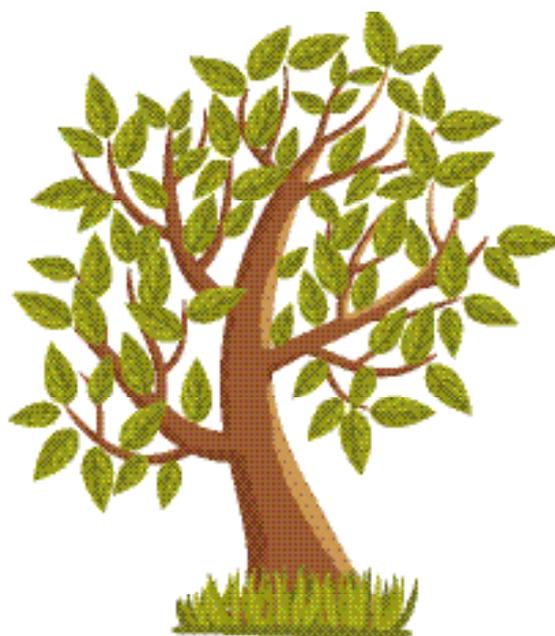
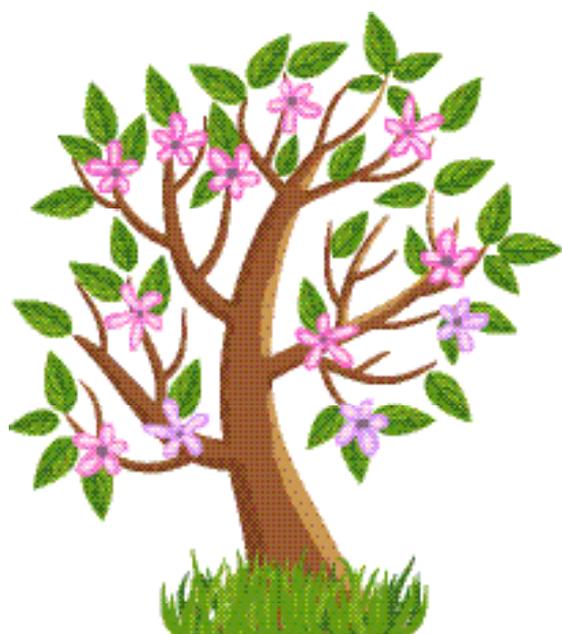
Lundi 15 octobre

Rétrospective des animations

Tour de Normandie
Chasse aux Oeufs au Thuit-Anger
Troc aux Plantes au Thuit-Anger
EXPO : Récup'ta planète au Thuit-Signol
Salon du Bien Être au Thuit-Simer
Soirée Tartiflette au Thuit-Simer
Les Français en visite en Allemagne
Commémoration du 8 Mai
Festival «Pierres en Lumières» au Thuit-Signol
Randonnée Pédestre au Thuit-Anger
Fête des Voisins au Thuit-Anger
Foire à tout au Thuit-Simer
Fêtes des Écoles Maternelles au Thuit-Signol
Fêtes des Écoles Primaires au Thuit-Signol
Chasse aux Oeufs au Thuit-Signol

Fête de la musique au Thuit-Signol
Fête des Voisins au Thuit-Simer
Spectacle de l'Association Musicale
Fêtes de l'École du Thuit-Simer
Soirée Jeux Vidéos au Thuit-Signol
Fête Communale du Thuit-Anger
Fête Commune du Thuit-Signol
Fête Médiévale au Château du Bosc-Féré
Fête des Associations au Thuit-Signol
Cochon Grillé au Thuit-Anger
Fête du patrimoine

20



Animations du Thuit de l'Oison

Foire à tout du Thuit-Anger

Pièce de Théâtre : Piège à Matignon

Repas des Aînés

Soirée Dansante au Thuit-Anger

Commémoration du 11 Novembre

Soirée fruits de mer au Thuit-Signol

Bourse aux Jouets en faveur de la tempête IRMA à
Saint Martin

Téléthon

Arbres de Noël

Marchés de Noël

Concert de la Chorale d'Elbeuf

Présentation des Voeux des Maires

Assemblées Générales
des Associations

Loto au Thuit-Simer

Expo de Peinture

Techno Com

Soirée Dansante

Bourse à la Puériculture

Spectacle du Relais des
Assistants Maternelles

Pièce de Théâtre : L'un n'empêche pas l'autre au
Thuit-Signol

Présentation des Voeux du Comité des Fêtes du
Thuit-Simer

2017



École

La municipalité avait à cœur de garantir la sécurité des accès aux écoles, aussi, toutes les entrées sont désormais équipées d'un portillon muni d'une gâche électrique. Suite à l'obtention d'une subvention au titre de la DETR, la commune a fait refaire les clôtures notamment derrière le restaurant scolaire ainsi que les maternelles.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale que nous tenons à féliciter !

La chaudière de la salle d'activité Jules Ferry du groupe scolaire ainsi que celle du Campanile ont été changées, les pièces défectueuses ne pouvant plus être remplacées. Ces chantiers ont été confiés à l'entreprise Jean LEFEBVRE.

Une erreur s'est glissée dans la gazette N°6 concernant le Maître d'œuvre retenu pour l'extension de l'école maternelle. Celui-ci n'est pas Atelier du Rouvray mais l'Atelier d'Architecture du Roumois situé à Bourg Achard.

Éclairage Public

La coupure partielle est effective depuis le 04 Octobre sur l'intégralité de la commune. Concernant l'extinction de l'axe principal de Thuit-Anger, le

problème a été identifié. Celui-ci est en cours de résolution.

Des dispositifs réfléchissants ont été mis en place aux endroits considérés accidentogènes.

Signalisation

Des nouveaux panneaux d'entrées et de sorties ont été posés, tenant compte des noms des Communes Déléguées.



Cimetière

Il vous est désormais possible de vous faire inhumer dans une cavurne au cimetière du Thuit-Signol, ce sera également possible dans ceux de Thuit-Anger et Thuit-Simer cette année. Un nouveau colombarium sera installé d'ici le 1er semestre 2018. Le jardin du souvenir devrait être finalisé à Thuit-Simer. Une nouvelle allée devrait être créée au cimetière de Thuit-Signol dans le carré Sud-Ouest, afin de séparer l'espace cavurnes de l'espace tombes.

🔑 CONNAITRE

7ème foulées pédestres : Bouger pour Emma

Dimanche 15 avril, l'Association Ensemble pour Clara organise ses septièmes foulées pédestres au profit d'Emma, petite fille polyhandicapée d'Amfreville la Campagne. Avec le soutien de la mairie du Thuit de l'Oison, de l'AMRO, du Comité des Fêtes de Thuit-Signol et de l'école élémentaire Georges Charpak (l'USEP).

Au départ :

- 09h30 courses enfants (- de 12 ans)
- 10h00 course 6 & 12 km
- 10h05 marche 6 km

Un tirage au sort parmi tous les participants sera effectué à l'issue de la course.

1 VTT à gagner

Pour tous renseignements : au 02.35.81.24.85
ou ensemblepourclara@gmail.com

Téléthon

Le Téléthon 2017 aura rapporté la somme de
11 000 €



Bienvenue chez A. JACQUIER pour être bien dans son assiette

Sont concernés tous les habitants du Thuit de l'Oison, qui désirent se réconcilier avec leur assiette.

Le diététicien nutritionniste est légalement qualifié pour appliquer les sciences de la nutrition à l'assiette. Il s'agit d'un soin au sens de la santé et pas seulement un confort.

Consultations individuelles, en groupe, atelier cuisine, création de menus personnalisés, pour mieux vous accompagner.

Rendez vous au 46 rue de champion au cabinet des infirmières de Thuit Signol, le mardi après midi ou jeudi après midi, ou bien à votre domicile.

3 premiers rdv à un mois d'intervalle, 1h à 45 euros, puis 30 min à 35 euros en fonction des besoins.

RDV sur dieteticienne-27-76.com ou sur le site de la Commune

Don du Sang

Dans la perspective de la création d'une Association pour le Don de Sang sur la Commune,

Une réunion d'information se déroulera
Vendredi 16 février à partir de 18h30 à la Salle
des Fêtes Jean de la Fontaine de Thuit-Simer

Les missions et objectifs de la future association y seront présentés, ainsi que les enjeux du don du sang et le fonctionnement de celui-ci sur le département.

Daniel Speybrouck, Président de l'Union Départementale pour le Don de Sang Bénévole, sera présent pour répondre à vos questions.

Rendez-vous le vendredi 16 février prochain pour en parler ensemble !

Pour plus d'informations : contactez Hélène MALLET : 07.62.55.46.57 ou helene.mallet@ensta.org

Nouveaux rendez-vous

Concours de Manille

Le Comité des Fêtes de Thuit-Simer organise un concours individuel de manille tous les 2^{èmes} jeudis de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires) à 14h00 à la Salle des Fêtes Jean de la Fontaine de Thuit-Simer. Inscription 8 €

Renseignements au : 02.35.78.70.78

Formations informatiques

L'association informatique Z-Gen organise tous les 1^{ers} samedi du mois des formations informatiques pour tous les niveaux. Sur votre matériel ou sur du matériel prêté par l'association, venez apprendre à utiliser votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile.

Renseignements : contact@zgen.fr, 06.24.31.88.85



Nouveaux Présidents

M. Jean-Christophe FRANCHET fraîchement nommé Président du JUMELAGE a pris ses nouvelles fonctions le 13 octobre 2017.

L'Association Musicale de l'Oison

À compter du 1er janvier, l'Association Musicale de l'Oison est installée dans les salles du Manoir

Plus de renseignements au : 06.17.81.17.89

Amicale des Marcheurs du Roumois et de l'Oison

En 2018 l'AMRO vous propose une randonnée en 1/2 journée le 1er jeudi de chaque mois.

Au départ du Thuit de l'Oison à 13h15 :

- Jeudi 1er mars
- Jeudi 07 juin
- Jeudi 06 septembre

Renseignements au : 02.35.87.84.47

D'autres départs disponibles à la Mairie.

Connaissez-vous ?

Restaurant LE RODOLPHE à Rouen



Coquilles Saint Jacques pochées au beurre demi-sel, caviar d'aquitaine et chou-fleur au citron confit

Pour 4 personnes : réservez 12 noix de saint jacques au frais sur papier absorbant. Détaillez le chou-fleur, bouillir, égouttez et refroidir. Cuire le chou avec 25 cl de lait, 25 cl de crème et une pincée de sel durant 25 min à feu doux. Mixez avec la peau du citron confit et 50 gr de beurre demi-sel. Obtenir une purée, réservez au chaud.

Cuire les noix immergées dans 250 gr de beurre demi-sel fondu à 60 degrés durant 10 minutes.

Dressage : répartir dans le fond de l'assiette la pulpe de chou-fleur, poser les noix de saint jacques assaisonnées à la fleur de sel. Ajouter la pointe de caviar sur chaque noix.

C'est un restaurant gastronomique, créé par les frères Rodolphe et Jordan POTTIER habitants du Thuit de l' Oison. Rodolphe est aux fourneaux, Jordan à la gestion. À 25 ans, le Chef Rodolphe a obtenu en février 2017 sa 1^{ère} étoile au Michelin. Il a été également repéré par le Gault & Millau, comme un des chefs les plus prometteurs.

Nous sommes fiers de nos jeunes talents.

Filet de bœuf au café, crème de topinambours et truffes noires

4 tournedos de bœuf ; 500 gr de topinambours ; 50 gr de truffes noires : 2 expressos ; poudre de café.

Epluchez 500 gr de topinambours, cuire dans 25 cl de lait, 25 cl de crème et une pincée de sel. Les obtenir fondants, égouttez et mixez avec 25 gr de beurre pour obtenir une purée fine.

Réservez au chaud. Cuire 4 tournedos de bœuf assaisonnés sel poivre dans un beurre moussant durant 5 minutes, faire reposer 5 minutes sur une assiette. Déglacer la poêle avec 2 expressos, réduire à peine. Crémier légèrement et monter la sauce avec une noisette de beurre.

Dresser dans une assiette la purée de topinambour, le filet de bœuf assaisonné à la fleur de sel et poudre de café, ajoutez la sauce autour et râper la truffe noire devant les convives.

Nouveau départ pour l'UcAt



commerçants et artisans
du Thuit de l'Oison
ucat.oison@gmail.com

En 2017 L'UcAt, a organisé de nombreuses manifestations :

En juin, un premier repas dansant a été organisé à Thuit Simer, réunissant une centaine de convives dans une ambiance festive, conviviale, et avec une loterie qui a ravi bien des participants.

Début octobre, lors du traditionnel repas de nos aînés, l'UcAt a offert une jolie rose à chaque femme et un ticket à gratter à chaque homme qui, d'après nos sources, furent gagnants pour bon nombre!



En novembre, pour Halloween, les élèves de primaire et de maternelle, ont reçu un sachet de bonbons et ont été invités à nous envoyer une photo de leur plus affreux déguisement. 12 enfants de

tous âges se sont vus remettre un joli cadeau après tirage au sort des photos reçues.

Au revoir 2017 et bienvenue 2018 !!!!

Les membres et le bureau de l'UcAt vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; soyez heureux de vivre au Thuit de l'Oison et soyez certains que les commerçants et artisans seront toujours à votre écoute et à votre disposition pour vous satisfaire au mieux de leurs possibilités.

L'UcAt travaille d'ores et déjà à de nouvelles actions dont nous ne manquerons pas de vous informer. Vous pouvez aussi suivre notre actualité sur notre site internet www.uca-thuit.fr ou sur notre page Facebook uca-thuit

Au plaisir de vous rencontrer nombreux dans nos boutiques ou chez vous pour nos artisans.

Direction La Bretagne pour l' équipe Féminine U13 de Football de l'ESVO

Le club de l'Entente Sportive de la Vallée de l'Oison regroupe, cette année, presque 400 licenciés. Depuis 4 ans, l'ESVO a développé une section féminine.

Cette saison, douze filles de 11 à 12 ans composent cette équipe dynamique et complice !

Palmarès Saison 2016-2017 :

- 2ème de la finale départementale de la coupe nationale à Nassandres,
- 3ème de la finale régionale de la coupe nationale à Pacy sur Eure 5 joueuses sélectionnées en équipe de district ou régionale.
- Victoire sur les 7 premiers matches (amicaux et championnat) - 6 joueuses sélectionnées en équipe de district

Encadrants, parents, nous devons trouver un défi à relever pour cette équipe prometteuse !

Nous avons choisi le Tournoi International de Guerlédan, qui est le plus grand tournoi de leur catégorie en France ! La participation au tournoi représente un coût important. Nous allons mettre en œuvre plusieurs actions pour le financer.

- Samedi 10 février 2018 : salon de la vente à domicile et du bien-être (exposants professionnels uniquement).

Informations diverses

Élagage: Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à 2 m, par mesure de sécurité.

Feux : Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557 il est interdit de faire des feux.

Bruit : Un arrêté municipal prévoit une plage horaire pour tout bruit de bricolage ou de jardinage, comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Chiens dangereux : Il est obligatoire de demander en Mairie un permis de détention pour les chiens de catégories 1 et 2.

Divagation de chiens: De même, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, en effet ceux-ci doivent être enfermés dans les propriétés, attachés ou muselés, sous peine d'amende par le Thuit de l'Oison comme

- Dimanche 11 février 2018 : foire à tout.
- Ces deux journées de février se dérouleront dans la salle des fêtes de Thuit Signol.
- Dimanche 22 avril 2018 : foire à tout dans les rues de Thuit Signol.

Réservez dès à présent votre place en nous contactant aux coordonnées ci-dessous.

Nous remercions la Région Normandie, le Département de l'Eure, la mairie du Thuit de L'oison, l'Optique des Thuits, Coccimarket, HN Services, le groupe Gueudet et les champagnes Fabrice Delagarde qui nous ont déjà apporté leur soutien.

Entrepreneurs, commerçants, si vous souhaitez participer à cette aventure et nous parrainer : n'hésitez pas à prendre contact.

Coordonnées : Courriel : esvo13f@orange.fr , téléphone: 06 84 12 67 89



délibéré le 19 Décembre 2016. Les chats doivent être gardés à l'intérieur des propriétés et peuvent être castrés afin d'éviter la multiplication

Sécurité : Nous vous rappelons également qu'il est important de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. À cet effet le centre bourg est limité à 30 km/h, les piétons sont par conséquent prioritaires, le reste du village étant réglementé à 50 km/h.

Déchets : Afin d'éviter toute éventuelle pollution, nous vous conseillons de fermer vos sacs et de ne sortir vos poubelles que la veille du ramassage.

À noter que le nouveau calendrier est joint à cette distribution.

Vous trouverez aussi le calendrier des principales manifestations du Thuit de l'Oison, un petit livret est disponible à l'accueil avec plus d'informations sur les manifestations.

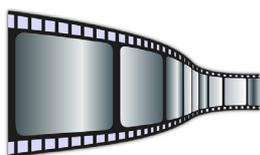
Bénévoles distribution

Vous appréciez ce bulletin, nous aimerions augmenter leur fréquence de parution. Pour cela, nous recherchons des habitants prêts à s'investir dans la distribution. Faites-vous connaître en Mairie.

La Magie de Noël

En décembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la 1ère année tous les enfants du Thuit de l'Oison. Pour les 0-3 ans un goûter familial était organisé avec la visite du Père -Noël qui était venu avec sa hotte remplie de cadeaux. Pour les 3 - 11 ans, les enfants ont pu assister à la projection d'un dessin animé «De la Neige pour Noël», suivi de distribution des cadeaux par le Père Noël. Sur la

journée, plus de 700 personnes ont participé à ce moment de magie et de convivialité pour le plaisir des petits comme des grands.



Les doyens à l'honneur lors du Banquet des Aînés



La générosité de Fabien, notre Boucher et MOMO notre Épicerie ont permis de récolter 1503 € remis à la Délégation Régionale de la Croix Rouge